

Sujet : Enquête publique-Port d'Argelès sur Mer-Confortement de la digue du port

De : > michelguiu (par Internet) <michelguiu@gmail.com>

Date : 25/02/2022 à 09:16

Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Enquête Publique- Confortement digue de Port-Argelès

Remarques de Mme B. Godfrin-Guiu– 41 rue de Cerdagne - 66000 - Perpignan

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Comme tout ouvrage en mer, construit perpendiculairement au trait de côte, la digue nord de Port-Argelès arrête depuis plus de 50 ans le transit naturel de sédiments Nord-Sud, qui n'arrive donc plus au Racou, provoquant une importante érosion de sa plage avec recul du trait de côte, avancée du Domaine Public Maritime à l'intérieur du village et nombreux phénomènes de submersion marine .

Les exemples d'érosion en aval transit d'un ouvrage portuaire, parfaitement visibles sur Google earth ou Géoportail, se retrouvent sur la côte catalane à Saint-Cyprien, Sainte-Marie, Port-Barcarès, Port-Leucate et Port-Argelès. Tous ces sites ont bénéficié de rechargements massifs et répétés de sable et d'ouvrages de protection excepté le Racou, site pourtant « remarquable » et emblématique du Roussillon.

Etant donné la responsabilité du port dans l'érosion du Racou, il est incompréhensible qu'alors que la digue portuaire nord fait l'objet d'un « confortement » pour 10 millions d'euros et qu'une « requalification » du port avec extension des bassins est lancée pour 47 millions d'euros HT, il ne soit pas prévu, simultanément, la protection du Racou regroupant sites classé, protégé et inscrit. L'apport de sable prévu, très faible en quantité et susceptible de repartir rapidement en mer, ne résout en rien le problème

L'absence d'étude d'impact est anormale . On ne peut dissocier artificiellement confortement de la digue et requalification avec extension du port. Un projet global intégrant la réfection de la digue Nord, la rénovation du port et la protection du site du Racou est aujourd'hui indispensable quitte à repousser les travaux de confortement de quelques mois.

En espérant que vous prendrez en compte cette remarque, veuillez agréer, Madame, l'expression de mes respectueux sentiments,

Fait à Perpignan le 25.02.2022

B. Godfrin-Guiu

Sujet : enquête publique-port-d'Argelès-sur-Mer-confortement de la digue nord du port

De : > b.olivier77 (par Internet) <b.olivier77@orange.fr>

Date : 23/02/2022 à 22:19

Pour : enquetes-publiques.dmmc.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Bonjour

Suite à l'enquête publique concernant le confortement de la digue Nord du Port, est-ce normal (sauf erreur de ma part) que l'Office Français de la Biodiversité n'a pas été consulté sur ce projet de renforcement de digue et mouvement de sables vers la plage du Racou ?

Bernard OLIVIER

79 boulevard de la Mer

66700 Argeles sur Mer